

# Compte-rendu CSE Siège

## 8 et 9 janvier 2025

---

- **L'info au cœur des débats !**
  - Nouveau 20H : la ligne éditoriale interroge...
  - France Info : les talks-shows prennent le pas sur les reportages
  - Rédaction nationale : la charge de travail enfin prise en compte ?
  - « Spéciale États-Unis » : l'argent n'a pas manqué...
  - Sports en ligne : après les JO, la cure d'amaigrissement ?
  - Bureaux des correspondants : un plan d'action qui prend son temps
- **Genesys** : la direction avance masquée
- **Logement** : les salariés oubliés ?
- **Victoires de la musique** : la Fabrique toujours au RDV
- **Réalisé Tour de France** : attention aux temps de repos !

- L'info au cœur des débats !

Entre le malaise à la rédaction nationale mis en lumière dans une tribune qui a donné la parole à 25 journalistes en souffrance ... Et l'annonce brutale du gel de la collaboration des JRI de la rédaction nationale aux tournages de la rédaction des sports ... La tension était palpable, la colère réelle, les incompréhensions nombreuses et les inquiétudes profondes.

Ce que les élus constatent c'est **la détérioration du dialogue social !**

La direction prend des décisions sans les consulter, sans respecter les droits qui sont les leurs, instaurant un bras de fer permanent en lieu et place d'un réel dialogue social.

**Les élus appellent au respect des prérogatives des instances et à un changement de méthode** car ils ne se laisseront pas dépouiller de leurs attributions sans réagir et si pour cela ils doivent multiplier les actions en justice et les demandes de CSE extraordinaires, ils n'hésiteront pas.

C'est dans ce climat que le CSE des 8 et 9 janvier a débuté.

- Nouveau 20H : la ligne éditoriale interroge...

Le **20H** nouvelle formule, a été mis en place dès la rentrée de septembre et la direction n'est toujours pas en capacité de fournir aux élus, un document d'information précisant les changements occasionnés par ce nouveau format, sur l'organisation du travail, la charge de travail et les conditions de travail des salariés. Quant au bilan, il est totalement absent des débats.

Ce qui choque également les élus, c'est non seulement **l'absence de transparence** mais c'est aussi **l'évolution de la ligne éditoriale des antennes**.

Particulièrement choquante l'ouverture du 20H, mardi 7 janvier sur la mort de Jean-Marie Le Pen, plutôt que sur les commémorations des 10 ans des attentats de Charlie Hebdo.

Le directeur de l'information se défend : « *Nous avons fait 6 heures d'antenne sur Charlie Hebdo dans la journée ! Qui peut dire aujourd'hui qu'il existe une chaîne qui fasse autant sur un tel évènement ?* »

Pour les élus, **le 20H reste le 20H !**

**Le 20H est LE RENDEZ-VOUS DE L'INFORMATION DU SOIR** et ce n'est pas à négliger !

C'est ensuite la détérioration du dialogue entre la direction de l'information et les élus qui est mis en avant :

- Lors de **la grève du 31 décembre 2024**, le journal du 20H a été réalisé par des moyens privés. Le directeur de l'information affirme qu'il n'y avait aucune volonté de casser la grève : « Le dispositif sur les Champs Élysées était mis en place et prévu depuis des mois ».
- Lors du **rendu d'expertise d'IV3**, la direction de l'information était absente. Celle-ci répond qu'elle ne peut systématiquement se substituer aux responsables des services concernés.
- Quant à l'annonce du **gel de la collaboration des JRI aux éditions des sports**, elle a été annoncée sans concertation préalable avec les organisations syndicales et les élus.
- Enfin, pour les élus, un retour sur **les résultats du nouveau 20H** s'impose. **La direction répond qu'une étude d'impact** leur sera présentée au mois de mars.

▪ **France Info : les talk-show prennent le pas sur les reportages**

La chaîne d'information du service public s'était inscrite dans une volonté de se différencier des autres chaînes d'information. La nouvelle grille mise en place au mois de septembre semble sérieusement remettre en question cet engagement.

Elle propose l'essentiel de l'actualité en début de chaque heure.

Ensuite chaque tranche développe deux à trois thèmes en deux heures, avec peu de sujets et de nombreux invités.

Le choix est désormais de laisser la place à de la séquence, des datas (entendez par là des Hubs) et de l'interactivité. « Rallonger le temps d'écoute fidélise », nous dit-on !

**Mais cette nouvelle organisation n'est pas sans impact sur les salariés dont les fonctions évoluent :**

- **Les responsables d'édition** se sont vu retirer une grosse partie éditoriale de leur travail. Ils fabriquent désormais des conducteurs jonchés d'illustrations alors qu'auparavant, ils étaient force de proposition. De plus, le logiciel qu'ils utilisent en régie (Open Média) n'est pas adapté à ces longues éditions.
- **Les reporters** enchaînent les duplex sur le terrain pour alimenter l'antenne coûte que coûte, même lorsqu'il n'y a plus grand chose à dire. Ils sont épuisés par le rythme qui leur est imposé.
- **Les deskeurs** travaillant la journée voient leur activité concentrée sur de la découpe de sons.
- Les duplex avec **France Média Monde** vont disparaître : il a été convenu d'un volume de piges annuel pour les correspondants de FMM.

Du côté des équipes techniques, le constat n'est guère plus encourageant :

- **Les chargés d'édition** réalisent des tâches qui relèvent plus de l'éditorial que de leur champ de compétence. Les permanents ont disparu des plannings : ils sont **tous en arrêt maladie** !
- En **régie**, le talk induit des temps d'antenne et de concentration plus grands. Là où pendant les JT, la diffusion de sujets permettait des respirations pour des techniciens dont l'attention était déjà fortement sollicitée par le nombre élevé d'heures quotidiennes de direct, la succession de plateau de « talk » animés pèse aujourd'hui sur la fatigue professionnelle de salariés par ailleurs fortement exposés aux horaires atypiques.
- **Les maquilleuses** voient défiler les invités : elles sont soumises à un rythme de travail très soutenu.

Et ce n'est pas tout, cette nouvelle organisation s'accompagne d'une diminution des ETP : **-7 ETP entre janvier et octobre 2024** !

A France Info canal 27, **on craint aussi pour les CDD** qui risquent de voir leurs piges diminuer.

**Pour les salariés**, dont certains ont intégré France Info sur une promesse éditoriale ambitieuse et originale dès sa création en 2016, la succession répétitive d'émissions de débat, souvent redondantes, interroge **le sens de leur travail**. Quelle est la logique de s'aligner sur les autres chaînes d'info ? Quelle est la plus-value éditoriale du service public ?

La direction se défend. « **Le projet de la chaîne a changé... Oui les contraintes économiques sont importantes** ».

**Tout cela a été mis en place sans concertation, sans information préalable des élus**, car la direction estime qu'il s'agit là de changements à la marge, lorsque l'on change à ce point l'orientation éditoriale d'une chaîne comment peut-on prétendre cela ?

**Les élus demandent qu'un point de suivi soit** à nouveau à l'ordre du jour du CSE Siège du mois de mars.

▪ **Rédaction nationale : la charge de travail enfin prise en compte ?**

Durant plusieurs mois, **la direction et des représentants des OS** (principalement CGT et SNJ) ont collaboré avec le cabinet « Empreinte Humaine » pour analyser les conditions de travail des salariés de la direction de l'information et définir les actions à mener pour les améliorer.

2 questionnaires, 6 groupes de travail ont ainsi permis d'aboutir à **un plan d'actions détaillé** en séance. Il vise à :

- **Renforcer l'accompagnement individuel et collectif** (France Info, Éditions ICI, IV3) à travers des process plus clairs,
- **Apporter de la fluidité dans les aspects techniques** avec la mise en place d'un interlocuteur unique,
- **Renforcer l'accompagnement des matinaliers et réfléchir** aux solutions leur permettant de sortir de ces rythmes de travail difficiles, sans y perdre trop de plumes,
- **Accompagner les encadrants** via des formations et un meilleur suivi dans leur mission,

- Donner plus de sens et de reconnaissance aux équipes et optimiser l'organisation et le rythme des tournages,
- Améliorer l'équilibre dans la répartition de l'activité entre les éditions.

Si les élus saluent la démarche et le travail réalisé, ils constatent que la DSQVT n'a pas été associée à cette démarche ou du moins trop peu.

Quant aux formations proposées aux managers, ils estiment qu'il serait opportun de les déployer avant même de les nommer.

Ils regrettent de ne pas avoir pu étudier le rapport dans son intégralité. Ils souhaitent donc que les actions concrètes qui seront déployées pour atteindre les objectifs fixés par le plan d'action leur soient précisées. La synthèse présentée aux élus ne comporte que des objectifs vagues dont la plupart pourraient s'appliquer à n'importe quel service.

▪ « Spéciale Etats-Unis » : l'argent n'a pas manqué...

Le directeur de l'Information est venu rappeler aux élus que la couverture des élections américaines s'inscrit dans une tradition. Et cette année était particulièrement importante au vu du possible retour de D.Trump.

Quant à l'organisation, elle a été préparée un an à l'avance dans un contexte budgétaire différent de celui que nous connaissons aujourd'hui.

La direction précise que la facture a été 20% plus élevée qu'en 2020 et qu'elle a permis de fournir 25 heures de direct versus 4 heures en 2020.

Par ailleurs, elle a été assumée pour moitié par « C dans l'air ».

A titre de comparaison, la couverture des élections américaines a coûté moins cher qu'un 14 juillet et correspond au coût du « 6 juin ».

La direction ajoute que les délocalisations n'apportent pas d'audience : « il s'agit simplement de crédibiliser le travail des journalistes qui ne sont pas toujours dans leur salon ».

Les élus rappellent qu'ils ne critiquent pas la couverture de l'événement, ils posent simplement la question de savoir si on devait y aller si nombreux.

En période de restriction budgétaire, il leur semble important de définir clairement où sont mis les moyens : si dépenses supplémentaires il y a, elles doivent se voir à l'antenne.

La direction ajoute qu'en 2025, un certain nombre de « spéciales » se feront depuis le plateau de France Info, ceci, afin de répondre aux impératifs budgétaires.

▪ Sports en ligne : après les JO, la cure d'amaigrissement ?

Depuis la fin des JO, les salariés de France Info numérique sont à la diète et s'interrogent sur leur avenir. Pour la direction il n'y a pas de réduction de moyens simplement un réajustement : 2025 marque le retour aux effectifs de 2023.

Quant à la ligne éditoriale, elle évolue : il ne s'agit pas d'être présent sur tous les événements mais seulement sur les événements majeurs et de se concentrer sur les « à côté » des compétitions sportives que nous ne couvrons pas.

La direction voit là une manière de faire la différence tout en respectant les contraintes budgétaires imposées.

L'offre s'articule autour de 3 piliers :

- **L'offre franceinfo.fr**

Une offre concentrée autour des grands événements et ça fonctionne : le public est bien présent, les audiences sont en hausse.

En dehors des grands événements, la direction a choisi de privilégier les contenus originaux pour amener de la plus-value à l'offre globale de franceinfo.fr. Place aux enquêtes, aux reportages, aux portraits, etc...

- **L'offre numérique de la plateforme France.tv**

L'idée est de capitaliser sur l'interactivité développée lors de la diffusion des JO et de rentabiliser les droits sportifs en diffusant sur la plateforme les compétitions sur des créneaux plus larges que ne le permet l'offre linéaire.

- **L'offre réseaux sociaux**

Les comptes de FTV Sports ont vu leurs audiences augmenter de manière spectaculaire ces derniers mois ! Il est donc essentiel de capitaliser et de continuer à proposer des contenus impactant, de rester créatifs, pour traiter de l'actualité sportive tout en sachant rebondir sur l'actualité du jour.

La direction l'affirme, l'équipe s'est étoffée : « *En 2025, malgré les contraintes liées à la situation économique de FTV, on a pu préserver les effectifs recrutés* » soit 17 journalistes permanents.

Croisons les doigts !

- **Bureaux des correspondants : un plan d'action qui prend son temps**

Le 19 octobre 2023, les élus du CSE Siège ont voté à l'unanimité le principe d'une enquête conjointe sur les bureaux des régions, enquête à laquelle **Auréli SCHILLER** pour la **CGT** et **Anne GUILLÉ-EPÉE** pour le **SNJ** ont participé.

Cette enquête a donné lieu à un plan d'action visant à améliorer la situation des salariés des bureaux en région. Il contient un certain nombre de mesures concrètes relatives :

- Aux moyens des bureaux,
- A l'organisation et à la charge de travail,
- A l'encadrement des correspondants,
- Au développement de compétences et au suivi de carrière des correspondants,
- Le détail de ces actions, dont certaines ont déjà été initiées, figure dans les pages suivantes.

La direction a commencé à le mettre en œuvre mais de manière partielle.

Elle a concentré ses efforts sur la fourniture du matériel réclamé par les correspondants, en l'occurrence des **ALPHA 7 (boîtiers de tournage légers)** : leur **arrivée est imminente** et c'est une bonne chose.

Mais **certaines préconisations cruciales** (une 3ème équipe à Marseille, une 2ème équipe à Poitiers, un 4ème adjoint au service à Paris) n'ont toujours pas été mises en œuvre. Et ce, malgré l'urgence mise en avant dans le rapport d'expertise !

La direction explique que tout cela est en cours mais que le recrutement du 4ème adjoint est plus complexe que prévu au vu des contraintes imposées par la fonction.

Elle précise **qu'il n'y aura pas de 2ème équipe à Poitiers** : les contraintes budgétaires ne le permettent pas. Inacceptable pour les élus !

Pour autant, comment expliquer que **de simples actions administratives** impliquant la création de notes de service, n'aient toujours pas été mises en place ?

De plus la direction ne donne toujours pas d'explication à son refus d'ouvrir les candidatures au réseau France 3, à Marseille notamment.

Si la direction n'a pas les moyens, elle doit admettre qu'elle ne peut pas solliciter autant les bureaux.

Cette enquête conjointe a créé des attentes.

Les élus demandent à la direction de prendre la mesure de l'urgence et d'accélérer les choses pour faire avancer ce dossier sur lequel **ils souhaitent un point d'étape au mois d'avril**.

- **GENESYS : la direction avance masquée**

Le 31 octobre dernier, les élus ont été consulté pour donner leur avis sur la phase 1 du **projet de renouvellement des systèmes de fabrication du Siège**, projet dit « Genesys ».

Au vu du dossier, de l'importance du projet, de ses potentiels impacts sur l'emploi et des conditions de travail des salariés exerçant leur activité au sein des régions et sur les plateaux, trop peu d'informations ont été transmises aux élus. **Les élus ont donc voté une expertise afin** de bénéficier du regard de spécialistes sur ce projet.

**Le rapport** présenté en CSE par les experts du cabinet 3E Acante **est sans appel**.

**Le projet est immature** : trop peu d'informations déterminantes sur les conditions de travail ne sont pas explicitées, les élus se retrouvent dans l'incapacité de se prononcer sur ce projet.

Voici leur déclaration :

*« **Les élus tiennent à préciser qu'ils ne sont ni pour ni contre ce projet mais que l'expertise le dit très clairement : ils n'ont pas les informations nécessaires pour se prononcer sur cette proposition.***

*Ils l'avaient compris dès le mois d'octobre, c'est la raison pour laquelle ils ont demandé des informations complémentaires et au vu des documents transmis ils ont saisi le juge pour demander la suspension du projet en attendant la transmission des documents indispensables à un rendu d'avis.*

*Ils sont donc dans l'attente de la décision du juge et de la transmission de documents d'information complémentaires. Ils déclarent qu'ils ne se prononceront pas sans avoir été informés plus précisément des impacts du projet ».*

**De son côté, la direction** n'est pas de cet avis. Elle estime avoir répondu aux questions et interprète l'incapacité des élus à se prononcer comme **un rendu d'avis négatif**.

C'est désormais le juge qui tranchera : **l'audience se déroulera le 21 janvier** prochain au tribunal judiciaire de Paris.

- LOGEMENT : les salariés oubliés ?

Malgré une subvention de 2 527 671€ versée au Groupe Action Logement en 2023, les élus observent une diminution constante des attributions de logements sociaux aux salariés de France Télévisions. En 2023, seuls 25 salariés ont pu être logés dans le parc social.

La raison ? Les salariés de FTV ne sont pas prioritaires pour une grande majorité d'entre eux, car ils sont considérés comme "privilégiés" ou gagnant "trop", par rapport aux plus précaires.

Ils ne peuvent donc pas avoir accès qu'aux logements intermédiaires proposés par Action logement.

Les élus s'interrogent sur les pistes que la direction envisage de proposer.

Le logement est le 1er poste budgétaire des salariés, c'est un élément essentiel de la qualité de vie au travail, il leur semble donc nécessaire de proposer des alternatives.

De leur côté, les membres de la commission aimeraient pouvoir agir pour accompagner les salariés dans la recherche de leur logement. Ils souhaitent être associés aux réflexions menées par la direction.

Les élus ont voté une résolution ([lire ici la résolution](#))

**23 VOTANTS - 23 POUR**

- VICTOIRES DE LA MUSIQUE : la Fabrique toujours au RDV

Vendredi 14 février, les moyens techniques de la fabrique france.tv auront en charge la captation et la retransmission de la cérémonie de clôture des Victoires de la Musique Variétés en direct de la Seine Musicale.

Pour couvrir cette opération, France Télévisions va mobiliser ses équipes dès le 11 février avec l'installation du car UM1 à la Seine Musicale (Boulogne-Billancourt). Le début des répétitions est prévu dès le lendemain.

Pour la réalisation de cette opération, la direction formule aux élus une demande de dérogation horaire jusqu'à 60 heures pour la semaine du 7 au 15 février.

Au vu des plannings prévisionnels présentés (pas de dépassement au-delà de 55H par semaine, respect des temps de repos), les élus prennent acte et demandent un réalisé dès que possible.

Les élus ont voté une résolution ([lire ici la résolution](#))

**23 VOTANTS - 23 POUR**

- RÉALISÉ TOUR DE FRANCE : attention aux temps de repos !

Les élus tiennent à remercier la direction pour l'honnêteté du rendu des réalisés ainsi que la présence de notes explicatives sur ces impondérables.

Conscients que des aléas peuvent survenir, ils notent cependant quelques impairs dans certaines planifications (vacation supérieure à 13h, temps de Repos Hebdomadaire inférieur à 35h, temps entre deux vacations, inférieur à 9h) : elles

ne respectent pas les textes de l'accord collectif ! Les élus invitent donc la direction à réfléchir à des solutions pour **éviter ces écarts**.

- VIE DU CSE

Plusieurs résolutions ont été votées en séance.

### IV3

Dans leur résolution votée le 3 décembre 2024, **les élus ont préconisé l'intervention d'un médiateur** pour trouver une solution à la situation conflictuelle qui existe au sein du service des coordinatrices.

Pour rencontrer la direction, choisir le cabinet en charge de la médiation, définir le contour de celle-ci et suivre son déroulement, **ils désignent** :

- Alexis du RETAIL(CGT)
- Christophe BENS(FO)
- Antonio FERREIRA(CFDT)
- Jacques LAROSE (CGC)
- Freddy BERTIN(UNSA)
- Sophie GUILLAUMIN (SNJ)

**18 VOTANTS - 18 POUR** ([lire ici la résolution](#))

Demande d'un CSE Extraordinaire à la suite de l'annonce de la direction de l'information de ne plus détacher de JRI de la rédaction nationale sur les tournages de la direction des Sports

En ouverture de CSE, les élus ont exprimé leur incompréhension à la suite à l'annonce brutale faite au service des JRI de la rédaction nationale en début de semaine.

C'est d'abord la fin de la collaboration des JRI avec le service des sports qui est annoncée, puis le gel de leur activité. Un coup de massue pour les JRI !

« *Rien n'est encore acté. Le débat n'est pas clos* », se défend le directeur de l'information. Cette décision est en réflexion. Il y a un gel de l'activité jusqu'au dialogue.

A travers cette décision, les élus pointent du doigt la volonté affichée de la direction de faire baisser les ETP pour 2025 compte tenu de la situation économique de FTV et des objectifs fixés par la tutelle.

Aucune de ces 2 décisions n'est satisfaisante mais surtout, elle ne peut être prise sans une consultation préalable des élus.

Ils ont unanimement voté la tenue d'un CSE extraordinaire.

**20 VOTANTS - 20 POUR** ([lire ici la résolution](#))

## Demande d'un CSE Extraordinaire pour risque grave concernant la santé des salariés de la rédaction nationale

Dans un texte intitulé « La rédaction témoigne » datant du 22 novembre, la SDJ de France 3 Rédaction Nationale a pu recueillir les témoignages de 25 journalistes et JRI faisant état d'un dysfonctionnement à la rédaction nationale : souffrance au travail, disqualification, discrimination professionnelle, perte de sens, dépossession de leur savoir-faire... pour une partie des journalistes dont l'activité est limitée à des tâches subalternes, alors même qu'ils ont fait leurs preuves !

A ce jour, aucune mesure n'a été prise pour traiter cette situation que les élus ne peuvent ignorer.

A l'unanimité, ils ont voté une demande de CSE extraordinaire sur ce sujet.

**22 VOTANTS - 22 POUR** ([lire ici la résolution](#))

- **Prochain CSE**

12 et 13 février 2025

Paris,  
Le 14 janvier 2025